

Service des personnels enseignants
DPE 1
Bureau de la mobilité

Affaire suivie par :
Marie Gabrielle MANCEL
Tél : 01 64 41 27 22
Mél : mouvement.dsden77@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte Rossignol
77000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

Melun, le 3 mars 2025

Madame la Rectrice de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les cheffes et chefs
d'établissement ayant des SEGPA, ULIS, Classes relais

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs
d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignantes et
enseignants du 1^{er} degré (**Pour attribution**)

Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs
de l'éducation nationale chargés d'une circonscription

Monsieur le responsable du site départemental de
Seine-et-Marne de l'INSPE (**Pour information**)

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

OBJET : Appel à candidatures à profil hors mouvement pour les fonctions de direction à l'école primaire publique "Arnaud Beltrame" de Bussy-Saint-Georges - Rentrée scolaire 2025-2026

L'école primaire publique "Arnaud Beltrame" à Bussy-Saint-Georges ouvrira à la rentrée scolaire 2025. Composée de 4 classes, l'école comprendra à terme 18 classes. Le poste de direction est à pourvoir.

MISSIONS : Se référer à la fiche métier n°34 (fiche jointe)

I. Conditions et modalités de candidatures

• Conditions pour faire acte de candidature

Être enseignant ou enseignante disposant du titre professionnel requis (liste d'aptitude de direction d'école de deux classes et plus en cours de validité).

• Modalités de candidatures

Les candidates ou les candidats doivent faire parvenir leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et rapport d'inspection ou dernier rendez-vous de carrière) à l'inspection de l'éducation nationale dont ils relèvent **avant le 19 mars 2025**.

Après avoir apposé son avis, l'inspecteur ou l'inspectrice de l'éducation nationale transmettra la candidature à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne – DPE 1 – à l'attention de Mme MANCEL – par mél uniquement : mouvement.dsden77@ac-creteil.fr, **avant le 21 mars 2025**.

Dans la mesure où un candidat souhaiterait faire acte de candidature sur plusieurs directions d'école, ses choix rangés par ordre de priorité devront être mentionnés sur sa lettre de motivation étant précisé que celui porté en rang n° 1 sera prioritaire.

- **Entretien devant une commission**

Les candidates et candidats seront convoqués pour un entretien professionnel devant une commission chargée du recrutement qui se déroulera **entre le 7 et 11 avril 2025**.

II. Classement des candidatures

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination. A l'issue de l'ensemble des entretiens, au regard des avis émis, les candidatures seront hiérarchisées. Dans le respect de ce classement et au regard du poste à pourvoir, la nomination sera prononcée. Dans tous les cas, l'adéquation entre les compétences du candidat ou de la candidate au profil du poste sera privilégiée. L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat ou de la candidate.

III. Conditions de nomination

Le candidat ou la candidate retenu(e) sera nommé(e) à titre définitif.

Pour la Rectrice et par délégation,
La Directrice académique des services de
l'éducation nationale de la Seine-et-Marne,



Valérie DEBUCHY

Fiche descriptive de poste à profil hors mouvement
Fiche n°34

DIRECTEUR OU DIRECTRICE ECOLE PRIMAIRE ARNAUD BELTRAME A BUSSY-ST-GEORGES
(HORS EDUCATION PRIORITAIRE)

Profil du poste :

L'école Arnaud Beltrame ouvrira à la rentrée 2025 avec 4 classes. Il s'agit d'une école primaire qui, à terme, comprendra 18 classes.

Ainsi, la décharge de direction grandira au cours des premières années passant d'un quart de décharge à la rentrée 2025 à une décharge complète (horizon 2028).

Dans ce cadre, le rôle du directeur ou de la directrice est encore plus déterminant au sein de l'équipe pédagogique, auprès des familles et de l'ensemble des acteurs ou actrices de la communauté éducative. Interlocuteur ou interlocutrice attentif(tive) et privilégié(e), il ou elle devra assurer les actes administratifs d'une structure évolutive, impactée par des arrivées d'élèves tout au long de l'année et par des répartitions dans les classes mouvantes.

Le directeur ou la directrice devra entretenir des relations constructives avec les partenaires de l'école, assurer les actes administratifs et veiller à la sécurité des élèves.

Premier pilote pédagogique de son établissement, il ou elle devra être une ressource pour les enseignantes ou enseignants nommés sur l'école.

Seuls, les candidats disposant du titre professionnel requis, **liste d'aptitude de direction d'école de deux classes et plus**, en cours de validité, peuvent faire acte de candidature.

L'obtention du CAFIPEMF qui n'est pas obligatoire pour candidater, sera appréciée dans le cadre attendu du pilotage pédagogique.

Missions :

Réf circulaire n°2014-163 du 1-12-2014 paru au bulletin officiel spécial n°7 du 11/12/2014

- Le candidat ou la candidate maîtrisera les différentes compétences du directeur ou de la directrice d'école décrites dans le référentiel métier des directeurs d'école, selon les trois axes de responsabilités : déontologiques et pédagogiques, relatives au fonctionnement de l'école ; les relations avec les parents et les partenaires de l'école qui sont la mairie et/ou l'EPCI, les parents d'élèves et leurs représentants ;

La gestion de l'école requiert un sens aigu du pilotage pédagogique :

-une organisation et animation du travail en équipe ;

-une attention soutenue à la fluidité des parcours des élèves ;

-une attention soutenue aux apprentissages : continuité des apprentissages et prise en charge des difficultés.

Enfin, le projet d'école, la mise en place d'un tableau de bord, étroitement articulés avec le projet de réseau, des compétences de GRH et de management, restent un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite de tous les élèves.

Compétences :

- Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs et interlocutrices (usagers de l'école, partenaires institutionnels, associatifs, ...).

- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs propres au réseau, définition d'objectifs, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord.

- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves ;

Le candidat ou la candidate devra :

- manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire et prendre en compte les spécificités du territoire sur lequel l'école recrute ;

- connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ;

- percevoir les enjeux inhérents au cadre des liaisons entre les différents cycles au sein du conseil des maîtres de cycle, la liaison école/collège afin de faire vivre le concept de réseau dans une dynamique de projet ;

- posséder une solide connaissance de la politique éducative dans ses diverses dimensions, en particulier le socle commun et l'école inclusive (dispositif ULIS entre autres ou UEE) ;

- posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et des connaissances affirmées dans le domaine de la gestion des groupes ;

- témoigner d'une capacité à s'engager dans la mise en œuvre volontariste d'actions ambitieuses en faveur de la réussite des élèves, relatives aux caractéristiques du public scolaire accueilli et des objectifs du socle commun de connaissances et de compétences ;

- valoriser les actions de l'école et les résultats des élèves au regard des moyens engagés et de la plus-value attendue.

Quelques atouts :

- la pérennité des actions étant un gage de cohérence, le candidat ou la candidate gagnera à inscrire son action dans la durée ;

- une bonne expérience préalable de la direction d'école et/ou une expérience de pilotage pédagogique seront recherchées. ;

- la taille de la structure, le nombre d'élèves et d'enseignantes ou enseignants, les caractéristiques du public scolaire accueilli imposent une importante capacité d'organisation et de vigilance ;

- la disponibilité à l'égard des parents d'élèves est à l'échelle du nombre de familles ;

- avoir des qualités de disponibilité, d'écoute et de communication ;

- agir en fonctionnaire de l'Etat de façon éthique et responsable dans ses relations avec la municipalité et les collectivités territoriales.